



CESER Bourgogne Franche-Comté

Séance plénière du 18 Février 2025

Rapport 3.3 de l'exécutif régional : Nouveau SRESRI 2025/2030

Déclaration de Dominique GALLET au nom de la CGT

Après avoir été retardé suite à la bérézina de l'I-SITE et à l'explosion de l'UBFC, le présent Schéma Régional de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (SRESRI) a été élaboré en concertation avec le CESER qui avait rendu une contribution ambitieuse à l'automne dernier. Comme noté dans l'avis, cela a permis que de nombreuses préconisations du CESER soient reprises dans le SRESRI, en particulier dans la prise en compte de certaines spécificités régionales, mais pas toutes loin de là.

A l'heure du désengagement massif de l'Etat sur le sujet (plus d'un milliard de coupe budgétaire en 2025), la région se contente de suivisme et accompagne la lente érosion du service public de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (ESR) en se substituant petit à petit, notamment en termes de financement, à l'Etat, mais sans avoir de vision politique et de stratégie sur le sujet malheureusement. Le résultat revient souvent à financer des domaines spécialisés déjà bien en vue et donc financés au niveau national sans prendre en compte la nécessaire diversité des disciplines qui fait la richesse d'un ESR vivant et moteur. Cela a aussi pour conséquence de laisser les présidences des deux grandes universités se livrer une guéguerre puérile et improductive qui donne une piètre image de nos établissements d'ESR.

La CGT regrette également que priorité ne soit pas donnée plus clairement au secteur public de l'ESR. La région devrait arrêter de financer des écoles privées qui viennent souvent en concurrence directe avec des formations présentes dans nos établissements publics ou qui s'installent dans des secteurs où absolument rien n'est prévu pour la vie étudiante, uniquement attirées par des subventions des collectivités locales qui veulent avoir un bout d'ESR sur leur territoire à tout prix. Et le prix est élevé pour les étudiants de ces écoles, parfois sans garantie de diplôme reconnu à la fin. Contrairement aux lycées, la région n'a ici aucune obligation légale.

Avec ces quelques réserves, la CGT votera l'avis sur le SRESRI.